

« Le retour des sourires » à l'Ehpad Jeanson



Mathilde Socheleau, directrice, et Pascal Levavasseur, président de l'Association catholique angevine des œuvres d'assistance et de bienfaisance (ACAOAB).

Archives Ouest-France

Jean-Philippe Nicoleau

Mercredi 31 décembre 2025 était une date importante pour l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Jeanson, à Angers . Ce jour-là, la gouvernance de la résidence a changé.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, sa gestion est officiellement confiée à l'Association catholique angevine des œuvres d'assistance et de bienfaisance (ACAOAB) , déjà propriétaire de trois Ehpad en Maine-et-Loire. Dans le cadre d'une « fusion-absorption », cette dernière prend donc définitivement le relais de l'Union française des victimes de guerre (UFVG), qui avait créé le foyer Jeanson en 1959.

Difficultés de fonctionnement et de trésorerie

Le rapprochement acte un retour à plus de sérénité, car la belle et longue aventure a bien failli s'achever au printemps 2024. À cette période, le départ du directeur a mis au jour des difficultés de fonctionnement mais aussi de trésorerie. Comme un cruel projecteur fixé sur un personnel démoralisé et des résidents et leurs familles déboussolés. Il y a eu des manifs et des menaces de grève.

En janvier 2025, dans le sillage d'un plan national d'inspection, l'Agence régionale de santé (ARS) avait placé l'Ehpad sous l'administration provisoire de l'ACAOAB, pour une durée de six mois. Sa mission : satisfaire aux quinze injonctions de l'ARS et, surtout, rassurer tout le monde.

Fin mai, lesdites injonctions étaient toutes levées. En juin de la même année, l'administration provisoire était prolongée. Toujours pour six mois.

Après des mois d'efforts et une campagne de recrutement pour stabiliser les équipes, améliorer les conditions de travail et développer les animations au sein de l'établissement, c'est « **le retour des sourires chez les résidents et leurs proches** » , comme le relève Mathilde Socheleau, la directrice du foyer Jeanson.

Un retour comme un encouragement pour l'ACAOAB qui, après avoir fait ses preuves dans le redressement de l'établissement, compte bien « **renforcer les acquis, poursuivre les projets engagés** » et « **préparer l'avenir avec sérénité** » .